

Les intervenants dans le domaine des soins sont confrontés en permanence à une question essentielle : comment maintenir l'objectif de soins de qualité malgré les multiples facteurs qui les éloignent de cet objectif ?

Quel médecin "libéral" n'est pas ainsi tiraillé par le paiement exclusif à l'acte, qui ne rémunère que les actes de soins, et non le temps passé à l'information sanitaire, la formation personnelle, etc. ? Quel pharmacien titulaire d'une officine n'est pas freiné par la confronta-

lo-universitaires, et quand ceux-ci façonnent à leur image les futurs soignants, et conseillent les autorités censées réguler le système de santé, les conséquences sont graves et persistantes.

Le Directeur de l'Afssaps remet en cause dans ce numéro des critiques de la revue *Prescrire* (lire pages 793-796). Il serait en meilleure posture si ses arguments et ses décisions reposaient, non pas sur des avis confidentiels, mais sur des données solides, vérifiables, rendues publiques, prenant avant tout en comp-

É D I T O R I A L

Au service de qui ? (suite)

tion avec le chiffre d'affaires dépendant du nombre de boîtes vendues, les traites relatives à l'achat du fond, les charges salariales ? Quel praticien hospitalier n'est pas tenté de quémander les moyens de sa formation permanente, de ses plans de recherche, voire du fonctionnement de son service ?

Les plus prévoyants, les plus motivés, s'efforcent de prévoir ces difficultés, de limiter au maximum les charges, de s'organiser pour suivre, vaille que vaille, la voie de qualité qu'ils se sont tracée.

D'autres dérapent, épisodiquement ou en permanence, et acceptent les conflits d'intérêts, ces situations où le service rendu aux patients est mis en concurrence avec l'obtention de rétributions par des tiers : firmes pharmaceutiques, assurances, etc. (lire page 777).

Étendu, ce cancer institutionnel s'est développé parmi les enseignants hospita-

te la balance bénéfices-risques des traitements.

La raison d'être des firmes du complexe médico-industriel n'est pas de construire, sur le long terme, un système de santé cohérent, efficient, au service de la population. Leur horizon se construit en parts de marché, en permis de commercer, obtenus au plus vite et maintenus le plus longtemps possible, en chiffres d'affaires les plus élevés possibles.

Il n'est pas étonnant que ces firmes fassent en sorte qu'un maximum de décideurs et de soignants se concentrent sur le "fait industriel", la "prise en compte des conséquences économiques de leurs décisions", le "sens du compromis", et qu'ils perdent ainsi de vue leur mission première : les soins de qualité, la protection des patients, l'utilisation raisonnée des finances collectives.

La revue Prescrire